

Allées[®] chez soi

LE MAGAZINE DU RÉSEAU DANIEL MOQUET



la vie au jardin

Jardin et styles de vie

biodiversité

Le Grenelle de l'environnement

innovations

Le nouvel abri de jardin

quizz

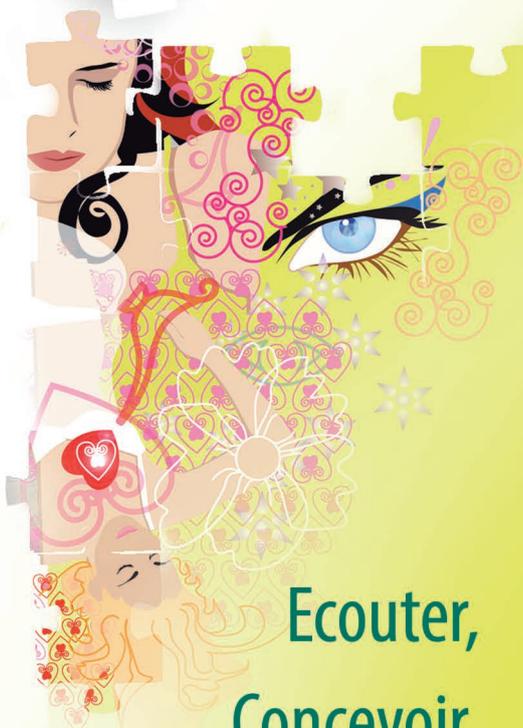
Quel style de jardin vous correspond ?



Dossier

Le jardin en carré ou le jardinage pour tous

genius
& Co



Ecouter,
Concevoir,
Gérer

Depuis 10 ans Genius
conjugue ce leitmotiv
au quotidien pour
satisfaire tous vos projets de
stratégie de communication,
marketing opérationnel,
création et production
de tous supports.

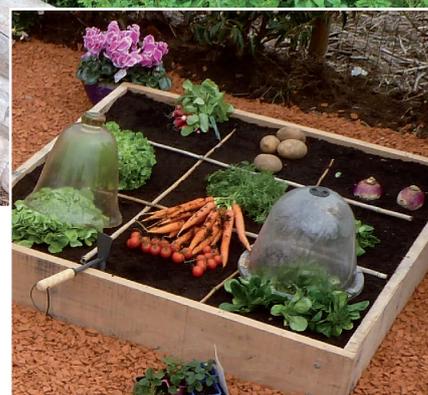
168, av. du 8 mai 1945 • 86000 POITIERS

Tél. 05 49 50 52 64

www.geniusandco.fr



Sommaire



Allées chez soi®

Editeur : Daniel Moquet signe vos allées
Siège social : La Couture • 53100 Parigné sur Braye
Tél. 02 43 00 31 45
Directeur Général : Daniel Moquet
RCS LAVAL B 478 022 304

Conception réalisation / Direction artistique

Genius & Co : 168, avenue du 8 mai 1945 • 86000 Poitiers
Tél. 05 49 50 52 64 • www.geniusandco.fr
RC 448 605 816

Rédactrice en chef : Christine Pimbert

Impression : Imprimerie Vincent - Tours (37)

Dépôt légal : Mars 2013 - N° ISSN 2100-9600
Reproduction interdite - Visuels non contractuels.

Crédits photos : Daniel Moquet - Fotolia

Magazine imprimé sur un papier issu
des forêts gérées durablement,
par un imprimeur certifié imprim'vert.



10-31-1087 / Certifié PEFC / pefc-france.org



16

shopping 4

Ça change la vie

tendances 6

Jardin et styles de vie

Dossier 8

Le jardin en carré ou
le jardinage pour tous

biodiversité 12

Le grenelle
de l'environnement

innovations 16

Le nouvel abri de jardin

découverte 18

Promenons-nous
dans les parcs et jardins

loisirs 22

Mots fléchés

conseils 23

Fiches pratiques

réseau 25

Le goût de l'esthétique
pour les allées,
cours et terrasses

quizz 29

Quel style de jardin
vous correspond ?

contacts 33

Daniel Moquet
près de chez vous



Edito

par Daniel Moquet

Notre magazine "Allées chez soi" paraît pour la cinquième année consécutive. Il accompagne désormais le développement de notre enseigne et il est un relais privilégié de notre actualité et de nos valeurs.

Nous n'avons pas changé de cap depuis la création de notre réseau, et nous veillons à ce que nos clients bénéficient des avantages suivants :

- **mutualisation des techniques et du savoir-faire partagé par 91 entreprises,**
- **coûts optimisés du fait de la centralisation des achats,**
- **des solutions issues de notre investissement en recherche et innovation pour des produits toujours plus performants et durables,**
- **proposition de financement spécifique pour l'habitat et démarches facilitées auprès des organismes bancaires.**

Nous travaillons chaque jour à l'amélioration de nos produits et de nos services en ne perdant pas de vue l'essentiel : poursuivre notre démarche de développement durable sous ses aspects environnementaux et écologiques, mais également économiques et humains.

Vous trouverez aussi dans notre magazine quelques éclairages sur les progrès de notre société, des innovations, mais également des nouveautés pour changer la déco de votre jardin. Nous espérons qu'il suscitera votre curiosité et vous donnera envie d'améliorer votre cadre de vie. Nous vous souhaitons un moment de plaisir au sein de nos pages !

Daniel Moquet

**La Luxciole**

Design épuré pour cette lampe ultra puissante à Leds, sans fil, qui peut éclairer jusqu'à 8 personnes à tables.
www.hisle.fr

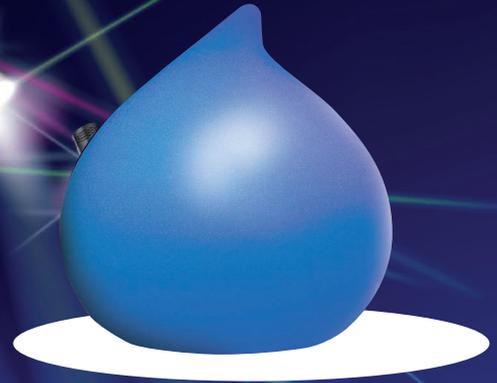


Profitons des soirées dès les premiers beaux jours. Un peu d'eau, un peu de lumière, quelques accessoires, et l'ambiance se charge de magie.

Le décor se fait chaleureux, intime ou festif et invite à la discussion ou à la méditation.

TEARDROP

Vous souhaitez créer une ambiance feutrée ? Alors cet éclairage LED en forme de goutte, est idéal pour un moment d'intimité, à l'intérieur ou à l'extérieur. Il fonctionne à LED et sans fil, il pourra donc passer facilement du jardin à la terrasse, ou de l'allée à la piscine. En vente sur www.mobika-garden.com

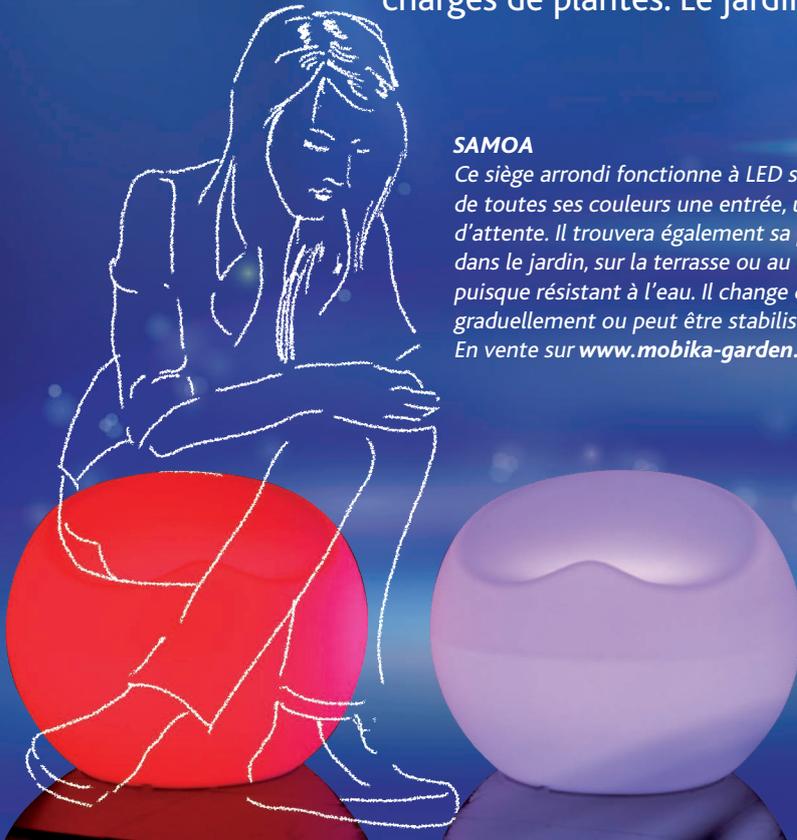


Jardins du soir...

La lumière s'installe au cœur du mobilier, et fait scintiller les objets du quotidien. Les lampes se font audacieuses et colorées. Les fontaines insolites, pratiques et déco s'invitent au jardin et les terrasses s'habillent de murs chargés de plantes. Le jardin se fait chic et branché !

SAMOA

Ce siège arrondi fonctionne à LED sans fil. Il illuminera de toutes ses couleurs une entrée, un hall, une salle d'attente. Il trouvera également sa place à l'extérieur, dans le jardin, sur la terrasse ou au bord de la piscine puisque résistant à l'eau. Il change de couleur graduellement ou peut être stabilisé sur une couleur. En vente sur www.mobika-garden.com





La BASIC OUT

Version "vitaminée" de l'ampoule de Newton, elle peut prendre place au jardin, posée au bord de la piscine (en version 62 cm de Hauteur), ou suspendue à une branche (en 38 cm Hauteur). Existe aussi sous forme de guirlande. Et pour une ambiance chaleureuse, possibilité de l'équiper d'ampoule de couleur. HISLE LUMINAIRES. www.hisle.fr



NOTRE COUP DE CŒUR

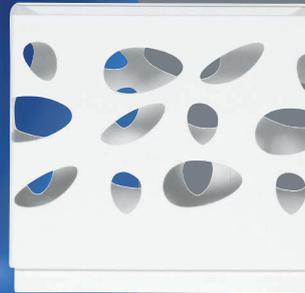
GARDEN WALL

(Gordon Tait pour la Marque Viteo)

La Jardinière Garden Wall est totalement modulable et vous offre d'innombrables possibilités d'aménagement !

Sur votre terrasse, dans votre jardin comme dans votre pièce principale, ces pots en plastique résistants aux UV s'emboîtent à l'infini pour former une cloison à la fois esthétique et fonctionnelle !

Laissez pousser vos plantes dans ses ouvertures et laissez-les former un véritable mur végétal.



www.JardinChic.com



Les FONTAINES NOMADES

Design très contemporain pour ces fontaines belles et utiles : elles répondent aux besoins du quotidien (lavage des mains, des fruits, douches...) et trouvent facilement leur place au sein du jardin. Elles sont assorties d'accessoires pour économiser l'eau (bassine, vasque), et peintes de jolies couleurs acidulées. Designer Patrick NADEAU chez LAORUS. www.laorus.com





la vie au jardin

Jardin et styles de vie : les nouvelles tendances

A la question "Quelle serait votre maison préférée ?" les français répondent qu'ils souhaiteraient une maison de village rénovée (42%). L'idéal étant d'avoir une piscine ou un jardin paysager.

(Sources : Francoscopie 2013 - Gérard Mermet)

La crise actuelle engendre un attachement au foyer de plus en plus fort, car convaincus que c'est "dur dehors", les français cherchent à faire en sorte que ce soit "doux à l'intérieur". Cependant l'attachement au foyer ne traduit pas un repli par rapport au monde extérieur, mais une façon de créer un sas entre celui-ci et la maison.

L'intérêt pour le jardinage continue de croître

Comme le bricolage, le jardinage est une activité de loisir de plus en plus pratiquée.

Les français passent en moyenne 18 heures par jour chez eux

Pour les cadres, jardiner est devenu un moyen de lutter contre le stress, de pratiquer une activité physique de plein air, pour compenser le mode de vie sédentaire de la semaine.

Pour d'autres groupes sociaux, les motivations du jardinage sont multiples : **économie, proximité avec la nature, embellissement du cadre de vie, valorisation de soi, possibilité de récolter ses propres fruits et légumes.**

Près d'un ménage sur dix a déjà fait appel à un jardinier-payagiste que ce soit au départ pour la création et l'aménagement de son environnement extérieur ou pour l'entretien.



Depuis quelques années, on observe une tendance à faire de l'extérieur un espace à vivre, une prolongation de la maison, mais aussi une transition douce entre l'intérieur et l'extérieur. Cette moindre différenciation entre le dedans et le dehors explique que le mobilier intérieur, notamment de salon, s'inspire de celui du jardin, alors

que l'on n'hésite plus à installer dehors des meubles de salon.

Les innovations sur les matériaux - toiles, métaux... - et les finitions permettent de protéger les mobiliers et les rendent plus ergonomiques, plus faciles à ranger après la saison. Evocateur d'authenticité, d'esthétique et de qualité, le bois se mélange à d'autres matériaux comme le verre ou le métal. Les mobiliers plastiques thermoformés ou rotomoulés apportent des couleurs vives et des formes contemporaines. Les fontaines font leur apparition tant dans les jardins qu'à l'intérieur des appartements. On observe un réel regain d'intérêt pour les jardins aquatiques. Enfin l'éclairage est de plus en plus utilisé comme élément de décoration extérieure, avec un net développement de produits design intégrant des ampoules à économie d'énergie et des capteurs solaires.

Paradoxalement, on assiste à la démocratisation des végétaux synthétiques.

A l'heure où la tendance au "zéro entretien" se confirme, les végétaux synthétiques deviennent un élément incontournable des jardins en 2013. Cette pratique issue du monde professionnel (hôtellerie-restauration, notamment) se démocratise et gagne les particuliers. Ces végétaux en soie, en plastique ou stabilisés imitent à la perfection les fleurs et plantes naturelles et se fondent dans tous les décors.

La beauté du cadre de vie prend une place croissante dans les attentes des français, ce qui explique leur intérêt pour les jardins paysagers. Le jardin ressemble à celui qui l'entretient, ou au moins à l'image qu'il a envie de projeter de lui. Parfois un certain mimétisme entre voisin, pourrait conduire à la surenchère. On constate par exemple que les plantes et fleurs exotiques suscitent de plus en plus d'achats et aussi une importance accrue pour les contenants. Les poteries traditionnelles laissent peu à peu la place aux contenants en mé-

tal ou en plastique intégrant parfois un éclairage. Jouant sur la mode et les couleurs beaucoup de nouveautés sont proposées en la matière renforçant l'aspect décoratif au jardin.

Les tendances au jardin pour 2013 - 2014

Extérieur et intérieur tendent à se confondre dans les aménagements du 21^{ème} siècle. C'est une tendance forte que l'on a pu observer au salon de référence Maison & Objet en janvier dernier à Villepinte.

L'univers déco s'inspire du jardin pour donner de l'oxygène à vos intérieurs, alors que l'on crée au jardin un espace de vie extérieure alliant esthétisme, tradition et modernité.

La recherche d'authenticité s'accompagne d'un travail sur les textures et d'un goût pour les matériaux bruts. D'une manière générale, 2013-2014 s'annonce comme la suite logique de ce qui a été amorcé ces dernières années en déco et design, à savoir un retour aux sources et à l'essentiel.

Le design épuré, les couleurs neutres et apaisantes

s'affichent dès maintenant et invitent à la méditation. Les styles Industriel, Vintage, Brocante ainsi que l'upcycling sont plus que tendance. On arrête de gaspiller, d'acheter et de jeter à tout va ! On récupère, on bricole, on répare : **la tendance déco-écologique** se consolide.

Plus que jamais, l'écologie est une tendance forte dans les domaines de l'espace vert et du jardinage. L'esthétique d'un jardin plus naturel est privilégiée. Les matériaux utilisés se font bio. On retrouve les herbes sauvages des campagnes au sein du jardin avec l'utilisation croissante des graminées.

Autre tendance, **le city-jardin** se développe de plus en plus. Sur le moindre balcon ou la moindre terrasse urbaine, on voit naître de véritables petits vergers. On végétalise les toits et les fenêtres et on récolte ce que l'on sème. Il ne s'agit plus seulement d'ornement. On pense saveur, dégustation et on profite du jardin pour améliorer les plats et les mets que l'on fait soi-même.

Le jardin d'Art ou de création

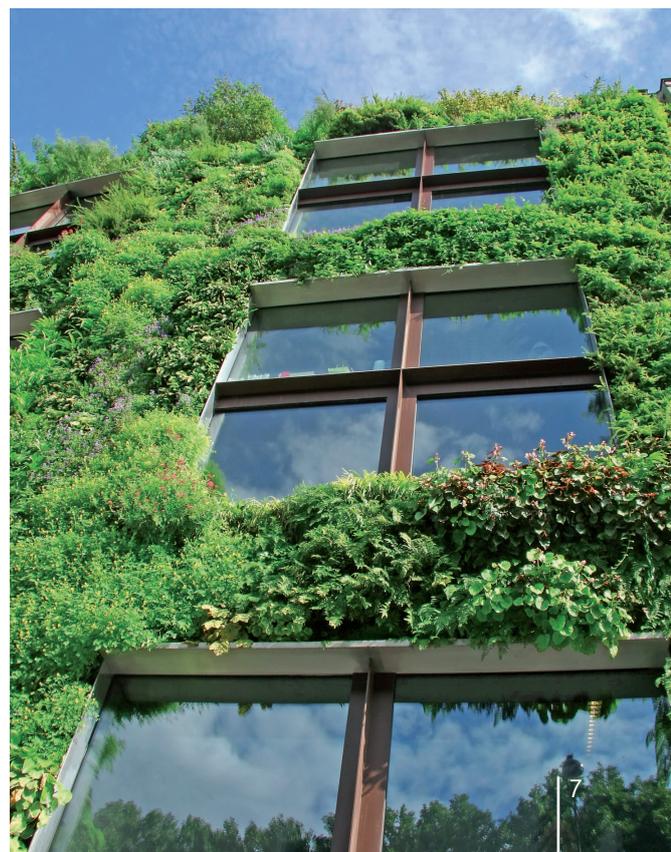
aussi le vent en poupe. L'inventivité est de mise. On joue avec les murs, les clôtures et les plantes. Les tons neutres restent d'actualité, mais on osera l'originalité avec des touches vives et flashy.

Tonique et chaleureuse la couleur orange par exemple, apporte dynamisme et lumière dans les espaces Outdoor. Dans un contexte morose, les jardins vitaminés ont la cote.

Aujourd'hui, le baroque, le bling-bling et le superflu sont mis de côté. Les concepts déco revisitent les valeurs classiques en les rendant modernes et trendy.

57%
des ménages
vivent en maison
individuelle

77%
des jardins ont une
pelouse
et 38% un coin
potager



Le jardin en carré ou le jardinage pour tous

Les Français l'expriment clairement : 72 % d'entre eux
souhaiteraient voir davantage à l'avenir,
d'espaces verts dans les villes

(GGR pour Husqvarna - 2012)



Le retour à la nature est une vraie tendance et les urbains réclament eux aussi leur part de verdure et de bien-être. L'écologie est au cœur de nos préoccupations : on veut produire ses propres légumes sans l'aide des engrais chimiques et manger plus sainement et de façon plus variée.

En 1980 c'est un Américain, Mel BARTHOLOMEW qui a eu l'idée de créer un petit jardin, dont le principe s'inspire des jardins médiévaux. Le jardin en carré était né. Destiné à une population plutôt urbaine manquant d'espace pour faire un jardin traditionnel, il se compose d'une surface carrée de 1,20 m, délimitée par des planches et remplie de terre. Ce carré est ensuite divisé en 9 voire 16 carrés qui accueilleront chacun des plantes différentes.

Il n'est pas nécessaire de disposer d'un grand espace, pas non plus nécessaire d'être un pro du jardinage pour aborder la culture en carré. En effet, le carré peut être installé dans une cour, sur un balcon ou une terrasse. A rendement identique, ce potager économise environ 20% de surface par rapport à un jardin traditionnel. Il permet de bien cerner les besoins (on sème juste ce qui est nécessaire). Le travail de désherbage est facilité en raison de la rapidité de rotation des cultures. Il est parfait pour les débutants (facile à concevoir, facile à entretenir).

Choisir l'emplacement idéal

L'emplacement de votre potager doit être bien pensé. Il faut tenir compte de plusieurs critères : éviter de trop l'éloigner de la maison. Il est en effet très pratique d'avoir juste quelques pas à faire au dehors pour récolter ses légumes. Pour être productif, il devra bénéficier d'un ensoleillement maximum et être protégé du vent. Dans le cas où il n'est pas possible de le positionner dans un endroit protégé, prévoir de créer une protection (plantation d'une haie s'il est sur un terrain ou mise en place d'un panneau s'il est sur un balcon ou dans une cour).

Construire son carré

Lorsque le potager a trouvé sa place, il reste à lui donner sa forme. Plusieurs matériaux sont possibles : le plus classique est le bois, de préférence un bois local qui réponde à une exigence écologique, mais il peut être réalisé en fer à béton ou en plessis (version "médiévale" faite à base de branches de noisetier, osier ou châtaigner entrelacées), voire en briques ou en pierre.

Important : penser à laisser suffisamment de place autour du carré pour permettre un accès et une circulation facile.

Pour les moins bricoleurs, il existe maintenant des "Kits" livrés à domicile comprenant tout ce qui est nécessaire pour démarrer votre carré potager :

- La palette en bois éco-certifié, démontée, elle sert à la construction du carré grâce aux équerres fournies
- Le terreau de plantation qui est d'excellente qualité
- La plaque alvéolée : posée sur les allées décaissées, elle participe au drainage
- La plaque alvéolée et le sac de briques pilées : à disposer autour du carré pour créer une petite allée propre et praticable.
- Les sachets de graines qui permettent de démarrer immédiatement les premières plantations.

Retrouvez ces kits prêts à l'emploi sur www.potager-plaisir.com

Le temps des plantations



Une fois le petit jardin aménagé, vient le moment des plantations. Difficile de faire un choix parmi les nombreuses variétés de légumes : n'hésitez donc pas à passer du temps devant les étalages de sachets de

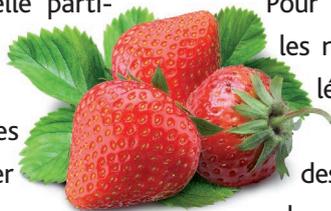
graines pour y lire les mentions importantes et notamment bien intégrer le calendrier qui figure en principe sur le sachet, ceci pour un étalement de vos récoltes.

Vous pouvez aussi opter pour l'achat de plants, par exemple sous forme de petits godets, certains maraîchers proposent même des plants bio.

Protéger vos légumes et optimiser les rendements

Tout comme un jardin traditionnel, le carré peut aussi être la cible d'insectes nuisibles à vos cultures.

Pour les repousser, privilégiez les méthodes naturelles ; vos légumes seront sains et auront plus de goût. Planter des fleurs qui peuvent être de bons répulsifs. Ainsi, **l'œillet d'Inde assainit le sol, et repousse les pucerons, altises et nématodes. Les capucines attirent les pucerons et repoussent les dorophores, la lavande et la menthe agissent contre les fourmis.** En plus d'agrémenter vos carrés, ces fleurs améliorent les rendements en attirant sur vos fruits et légumes les insectes pollinisateurs.

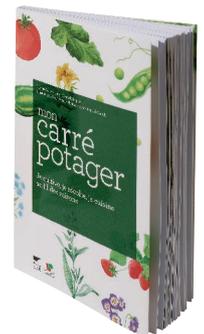


Les engrais naturels sont aussi un bon plan pour améliorer le sol de votre carré : **le purin d'ortie** par exemple, facile à réaliser soi-même, ou encore **un compost** qui permet également de réduire le volume des ordures ménagères. Ces procédés écologiques enrichissent la terre sans dépenser.

La rotation des cultures

C'est une organisation indispensable pour garantir le succès de cette méthode. En effet chaque type de plantes prélève des éléments nutritifs particuliers et peut restituer des éléments fertilisants qui profiteront aux cultures.

L'ouvrage "Mon Carré Potager" (Editions Delachaux et Niestlé) nous explique la méthode de culture au carré en fonction des saisons. C'est un outil précieux qui garantit les bonnes pratiques de cultures et les récoltes à venir.



A noter les légumes adaptés au potager en carré :

- Les légumes "Feuilles" : basilic, chou chinois, ciboulette, épinard, laitue, mâche, poireau...
- Les légumes "Fruits" : aubergines, poivrons, tomates, courgettes...
- Les légumes "Graines" : fèves, haricots, petits pois...
- Les légumes "Racines" : betteraves, navets, radis, carottes...
- Les légumes "Bulbes" : ail, oignons...

Quels légumes planter

Attention, cette façon de cultiver, malgré de très bons rendements, n'est pas adaptée à une culture de masse. Mais tout l'intérêt de cultiver son carré est de se faire plaisir et d'essayer des associations de fruits, légumes et plantes aromatiques. Il faut quand même s'assurer que les légumes sont "bons voisins".

Les avantages du jardin en carré sont nombreux

Peu d'espace nécessaire, une terrasse suffit pour accueillir un carré (on peut aussi multiplier les carrés)

- Peu de besoin en eau
- Un excellent rendement
- Pas de besoin en engrais ou pesticides : c'est de la culture au naturel
- Il peut être commencé en toute saison
- Tout le monde peut le pratiquer et il est notamment un bon outil pédagogique pour initier les enfants au jardinage
- Il peut être surélevé et donc rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cultiver pour se nourrir

En ces temps de crise, jardiner permet, en plus de manger sainement, de faire des économies. Un carré correctement géré peut nourrir une famille de 4 personnes.

Partant du constat qu'un carré de jardin peut nourrir une famille, Daniel MOQUET a initié

l'opération "Carrés coup de pouce". Désireux de venir en aide aux familles monoparentales dans le besoin, il a mobilisé les hommes de son entreprise et mis au point une action pour permettre de financer des carrés potagers à mettre à la disposition de ces familles. Épaulés par un professionnel, Daniel MOQUET et ses collaborateurs ont monté une pièce de théâtre "Qui a piqué mon fromage ?" adaptée du livre de Spencer Johnson. Cinq représentations ont été données à Mayenne et Château-Gontier (53), Cérans Foulletourte (72), Châteaubriant (44), et Alençon (61). Les recettes récoltées permettent de concrétiser cette opération et de consolider des projets de développement de jardins en carré.



La troupe au complet ayant joué "Qui a piqué mon fromage ?"



D'autres opérations solidaires ont vu le jour à l'initiative de membres du réseau Daniel Moquet. Comme à Granville (50), où Antoine Hébert, en collaboration avec la municipalité, a mis à disposition 9 "Carrés coup de pouce" dans un jardin à partager situé quartier St Nicolas. Du côté de Reims, Frédéric Wuibout a monté un projet avec le collège Paul Fort, où 16 carrés sont cultivés par les jeunes dans le cadre d'un projet pédagogique. De nombreuses autres initiatives verront le jour en 2013 autour de ces Carrés coup de pouce.

Notons aussi que pour chaque vente d'un kit "carré coup de pouce", 10 euros sont reversés à l'association Opération Carrés Coup de Pouce, afin de pérenniser les actions d'aide et de développement des jardins en carré.

S'il est vrai que le jardin est avant tout une source de nourriture, il est aussi source de bonheur. Un français sur 4 considère que profiter de son jardin est l'une des situations qui évoquent le plus le bien-être (Ifop pour Philips 2010). Cet engouement touche autant les urbains que les ruraux, et s'inscrit dans une dynamique de pratiques favorables à l'environnement. Le jardinage favorise également les relations humaines : partage des connaissances, trocs de plantes, développement des jardins communautaires, forum sur internet. La culture en carré est une opportunité de plus d'échanger avec ses voisins, d'apprendre la terre aux enfants et d'y trouver joie et satisfaction.





Grenelle de l'environnement

les bons gestes au quotidien

Nous sommes en 2007, on parle du réchauffement climatique et de ses conséquences.



Un peu d'histoire ...

La France n'en est pas préservée et le gouvernement de l'époque (Le Président SARKOZY et son Ministre, M. JUPPÉ) décide, dès le mois de mai 2007, d'organiser une conférence réunissant les autorités de l'état et les représentants de la société civile pour engager une démarche en faveur de l'écologie et du développement durable.

Plusieurs étapes importantes dans l'organisation de ce nouveau processus de concertation vont suivre.

Entre le 16 Juillet 2007 et la fin Septembre 2007, 6 groupes de travail composés de représentants des collectivités territoriales, des ONG, des employeurs, des salariés, et de l'état vont débattre sur les thèmes

de : **comment préserver la biodiversité, instaurer un environnement respectueux de la santé, adopter des modes de production et de consommation durables, promouvoir des modes de développements écologiques favorables à l'emploi.**



Des rapports et synthèses de ces travaux sont établis et rendus public.

Puis le public est consulté sous forme de réunions locales en région et par le biais d'internet. Les débats sont clôturés lors de la table ronde du Grenelle des 24 et 25 Octobre 2007.

La loi dite "**Grenelle I**" est votée le 3 Août 2009. Elle reprend l'essentiel des 268 engagements des parties prenantes au Grenelle de l'Environnement. Cette loi comporte 57 articles, et se divise en 6 titres : **lutte contre le changement climatique, biodiversité, écosystèmes et milieux naturels, prévention des risques pour l'Environnement et la Santé, prévention des déchets, état exemplaire, gouvernance, information et formation, dispositions propres à l'Outre-mer.** C'est une loi de programmation.

La loi dite "**Grenelle II**" est votée le 12 juillet 2010. Elle est le prolongement opérationnel de la loi "Grenelle I". Elle procure les moyens d'atteindre les objectifs fixés par le "Grenelle I".

"Grenelle" Pourquoi ce nom ?

Presque utilisé comme un nom commun, "Grenelle" fait référence à la rue de Grenelle située à Paris dans le 6^{ème} et 7^{ème} arrondissement. Cette rue doit son nom au village de Grenelle situé, au Moyen-âge, à l'extérieur de PARIS. Il a été annexé par la ville de Paris en 1860.



Mais le Grenelle de l'environnement fait aussi référence aux accords de Grenelle. Ces négociations entre le gouvernement POMPIDOU, les syndicats et les organisations patronales mettent fin à l'agitation sociale de Mai 1968 (augmentation du SMIG et baisse du temps de travail). Elles se déroulent au Ministère du travail situé Rue de Grenelle.

Faire du "Grenelle" tous les jours

Au delà du texte de loi, que faire à notre échelle et au quotidien pour participer à la préservation de notre planète ? Les petits gestes écologiques permettent à tout un chacun de contribuer à atteindre les objectifs du Grenelle.

Quelques règles de base pour un environnement plus "propre".

Quand on habite en ville

S'il est vrai que l'amélioration du milieu urbain passe par des engagements politiques et une prise de conscience collective, les initiatives individuelles sont essentielles. Chacun, à la maison, dans la rue, peut faire de l'écologie.

Très important en ville : réduire ses déchets.

La bonne attitude consiste à consommer des produits de faible impact environnemental, certifié d'origine bio, de fabrication locale et si possible présentés en vrac pour moins d'emballage.



A la maison, les sources de pollution et de dépenses excessives d'énergie (et d'argent) sont nombreuses.

Quelques remises en question peuvent être bénéfiques pour la santé et le bien-être : installer des ampoules basse consommation, vider ses placards des boîtes plastiques (en attendant la disparition du Bisphénol), engager des travaux d'isolation. Notons que l'Etat fournit sous conditions des aides à l'amélioration de l'habitat (isolation, changement de chaudière...).

Pour se déplacer, préférer les transports en commun ou pourquoi pas le vélo.

Les grandes villes proposent des vélos en libre service avec abonnement qui permettent d'aller d'un point à un autre sans les soucis de stationnement de l'engin.



Et si l'utilisation de la voiture ne peut être évitée, adopter la conduite écolo (pas d'accélération brutale).



Dans l'idéal, on peut aussi louer un véhicule propre (hybride ou électrique). Un bonus écologique (c'est-à-dire une prime) récompense financièrement les personnes qui acquièrent ou louent sous conditions un véhicule neuf émettant une quantité limitée de dioxyde de carbone (CO₂) par kilomètre.

Pour manger bio : penser aux jardins familiaux collectifs qui existent sur la périphérie des villes pour cultiver légumes et plantes aromatiques. Ils permettent de manger sain et sont un lieu où l'on respire et où l'on communique. Face à une demande importante, les municipalités des grandes villes ont tendance à accroître le nombre de parcelles à mettre à disposition de leurs administrés. La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Jardinot (l'association des jardins du cheminot) gèrent ces parcelles dans le respect de l'environnement. La gestion de l'eau, le tri des déchets, le développement de la biodiversité sont au cœur de leurs préoccupations et font l'objet de chartes très strictes.

Depuis quelques années, le **concept du jardin carré** a le vent en poupe. Ces petits jardins de un



mètre à un mètre vingt de côté sont faciles à installer sur un balcon, une terrasse ou une petite cour. Ils sont livrés en kit, avec mode d'emploi et graines. Une rotation des cultures et un choix de variétés très réfléchi permettent d'étaler les récoltes. Ils sont pensés pour être économes en eau et en entretien. C'est une manière sympathique de faire des économies en produisant ses propres légumes, mais aussi de retrouver le plaisir de les cuisiner et de les consommer.

Quand on vit à la campagne

Ce n'est pas parce que l'on vit au sein de la nature que la pollution et les risques pour la santé n'existent pas. Cultiver "grenelle" implique de s'investir dans la connaissance de son propre environnement et des méthodes pour le gérer durablement.



Le jardin, espace de toutes les attentions !

Réussir son jardin, c'est d'abord bien connaître la terre qui le compose : une analyse du sol peut apporter des informations essentielles qui permettront ensuite une bonne préparation et un apport approprié en fertilisants naturels.



Recycler les objets de la vie courante

Les bouteilles plastiques peuvent être transformées en pain de glace, remplies d'eau et placées au congélateur. La tête en bas et le fond découpé, elles peuvent servir d'entonnoir ou de goutte à goutte pour les plantes.

Textiles : vieux vêtements, chaussettes, vieilles couvertures peuvent être recyclés en chiffon pour le ménage, protection pour les meubles en cas de travaux, plaids à mettre dans le coffre de la voiture pour parer aux situations d'urgence.

Pots de verre : Penser à garder les couvercles pour y conserver des sauces maisons, ou y mettre des petites fournitures (punaises, piles usagées).

A bas les engrais chimique !!!

Ils sont chers et polluants. Fabriquer soi-même son fertilisant est un bon plan. On peut commencer par conserver feuilles mortes et herbe tondue, les rassembler en tas et y mélanger de la terre. Laisser fermenter pour faire du compost.



Ce mélange viendra nourrir le sol au printemps ou enrichir la terre des plantes d'intérieur lorsqu'on les rempotera.

Autres matières naturelles de récupération qui sont de bons fertilisants : **le marc de café** à enterrer autour des plantes (idem pour les restes d'infusion, de thé), la cendre de bois saine à déverser petit à petit sur les pelouses et massifs.

Plus techniques : les engrais verts. Ils sont obtenus par la culture de légumineuses (épinard, lupin, sarrasin, seigle...). Il s'agit de semer les graines de ces légumineuses sur un sol nettoyé. Cette culture est ensuite recouverte de terre avec un râteau. Facteurs essentiels de la qualité des sols, les engrais verts stimulent l'activité biologique, améliorent la structure du sol, enrichissent le sol en azote ce qui améliore la rétention d'eau, et contribuent à la destruction des mauvaises herbes.

Lutter contre les mauvaises herbes naturellement : les jardiniers connaissent bien ce combat quotidien. Là aussi, des moyens naturels et écologiques existent. Le paillage des massifs est une

solution simple et efficace. Il évite la germination des mauvaises herbes en les privant de lumière, empêche le tassement de la terre, permet de garder une température constante et

évite le dessèchement. Le paillage peut être réalisé avec des feuilles mortes, de la tonte de pelouse, des écorces de pins, des vieux journaux recouverts de terre.

Le désherbage : là encore, pour éviter les désherbants chimiques, ils existent des moyens écologiques et pratiques. Pour les petites surfaces, l'arrachage manuel est le plus simple.

Pour des surfaces plus importantes, le désherbeur thermique à gaz est efficace. Il détruit les végétaux par choc thermique.

On peut également utiliser l'eau bouillante (celle utilisée pour la cuisine par exemple) pour les joints des dalles. Il est préférable d'agir dès la fin de l'hiver pour éviter d'avoir trop de végétaux à détruire.

Pour ce qui concerne **la lutte contre les insectes**, il existe de multiples possibilités de réguler les nuisibles. L'exemple le plus courant est la destruction des pu-

cerons par l'apport de coccinelles. On connaît aussi l'élimination des petites araignées rouges par la pulvérisation d'eau tiède, et des papillons crépusculaires par piège à phéromone. Mais la nature fait bien les choses, et si on la respecte, elle régule elle-même les attaques des parasites.

Globalement au jardin, chacun peut contribuer à la préservation de la nature avec des gestes simples : favoriser la biodiversité, préserver l'air, l'eau et le sol en faisant bon usage des produits naturels et en évitant les produits chimiques, mieux gérer les énergies et recycler les déchets.

Un état des lieux de la poursuite des objectifs posés, en 2007, par le Grenelle de l'environnement a été présenté lors de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012. Sur une trentaine d'indicateurs étudiés, dix révèlent que les objectifs ont été atteints en matière de consommation d'énergie des bâtiments d'habitation, de production et du tri des déchets ménagers, des émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) par les transports et de la création d'emplois verts. Pour les autres points, les indicateurs traduisent une stagnation, voire une régression. C'est la preuve s'il le fallait qu'il nous reste encore à faire beaucoup de petits gestes individuels et à prendre le plus possible d'initiatives pour la conservation de notre environnement.



Le nouvel abri de jardin : design et technologie

On le sait, le jardin est un endroit privilégié où l'on aime passer du temps. Il est, la plupart du temps, aménagé comme une pièce supplémentaire de la maison : terrasse, point d'eau et barbecue invitent la famille et les amis à s'y retrouver pour partager des moments conviviaux.

Avec cet engouement, l'abri de jardin, longtemps fait de planches et de tôles ondulées, et réservé au stockage des outils, se transforme en un véritable habitat, esthétique, pratique, voire technique.

Des professionnels ont planché sur le sujet et ont créé des formes et des concepts totalement nouveaux, adaptés à l'évolution de nos modes de vies : des loisirs de plus en plus tournés vers la nature, la nécessité de faire des économies d'énergie, le travail à domicile, et plus globalement une vraie prise de conscience écologique. Tous ces phénomènes ont boosté le développement de ce qui peut être considéré comme un véritable habitat.

Les matériaux

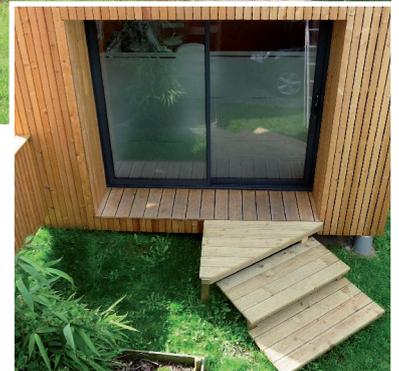
Le **bois** reste le matériau le plus utilisé : sa transformation ne nécessite pas d'industrie lourde, et elle est peu polluante. Autant pour sa production, son extraction, sa transformation, son utilisation et son recyclage, le bois s'avère être très perfor-



Design épuré pour abri polyvalent :
le bungalow design studio
www.monamenagementjardin.fr

mant en matière de respect de l'environnement. De plus, il est isolant et de très bonne longévité. Ses inconvénients se situent au niveau de son coût (pour un bois de bonne qualité) et de son entretien.

Plus marginaux : l'**acier** - très résistant, présentant une bonne isolation thermique, et un entretien limité. Autre alternative,



l'**aluminium** : ce matériau ne rouille pas, est isolant sous condition de le choisir en double paroi avec un isolant injecté entre les deux parois. Il nécessite très peu d'entretien et est très léger, donc pratique à installer. On peut aussi évoquer le **PVC**, léger et ne nécessitant pas d'entretien. Il est souvent réservé aux gammes d'abris économiques.

Petite maison entièrement en bois avec auvent et terrasse - www.chalet-jardin.fr



Le bureau de jardin façon vaisseau spatial - www.archipod.co.uk

Les nouvelles conceptions

La nécessité de gagner de l'espace, l'envie de se retrouver en pleine nature tout en profitant d'un "cocon" douillet et bien aménagé, ou encore de s'isoler des contraintes familiales pour travailler, ont fait naître une nouvelle génération d'abris de jardin : les abris bureaux. Des entreprises proposent des produits totalement innovants conçus pour le travail à distance. Entièrement équipés en outils informatiques et en téléphonie, ces espaces permettent à des indépendants ou à des salariés de travailler de leur domicile. Gain de



Le Top Modèle abri moderne et ergonomique à usage professionnel www.jardiburo.com

temps, économies d'énergie, réduction du stress lié aux transports, ce système permet une optimisation de l'organisation, et favorise l'autonomie et la responsabilité.

Les abris de jardin peuvent aussi être dédiés à l'accueil des invités, ils sont alors en quelque sorte, une extension de l'habitation principale. On trouve maintenant des hébergements de qualité proposant coin couchage et sanitaires, voire salon et terrasse.

Et si tout simplement, on aime recevoir au sein de la nature, ces espaces peuvent être aménagés en coins repas, utilisables en toute saison, avec vue imprenable sur le jardin, tout en étant protégé d'un soleil trop chaud ou à l'abri des intempéries.

Et pour aller encore plus loin dans le bien-être, certains abris sont étudiés pour recevoir sauna, hammam, ou encore spa ou jacuzzi.

Ce qui change résolument, ce n'est pas tant leur utilisation ou leur aménagement. C'est surtout leur "look".



Atypique - le tonneau chambre avec couchage et coin sanitaire - www.legrillfinlandais.com

LA REGLEMENTATION

Pour tout projet d'aménagement d'abri de jardin, il convient de s'inquiéter de la réglementation à laquelle sont soumises ces constructions, auprès des services d'urbanisme des mairies.

Ces démarches administratives sont conditionnées par la surface et la hauteur de l'édifice :

- En dessous d'une superficie au sol de 5 m², et d'une hauteur au-dessus du sol de 12 m, nul besoin de formalités.
- Entre 5 m² et 20 m², une déclaration de travaux doit être déposée en mairie.
- Au delà de 20 m², un permis de construire est nécessaire.

Attention également au lieu d'implantation : les sites classés ou protégés impliquent une demande d'autorisation.

Désormais nos abris de jardin ne sont plus simplement constitués de quelques planches et un toit : ils ont un design soigné. Ils sont inspirés des formes de la nature pour mieux s'y intégrer. Cubiques, épurés, ronds et chaleureux, de verre et d'acier, à structure mobile, avec terrasse... ils sont devenus des habitats "tendance" où le pratique et le beau font bon ménage.



Élegant abri panoramique pour spa, salon d'extérieur ou jardin d'hiver www.abrisud.fr



“Promenons-nous dans les parcs et Jardins”

Le succès des “Rendez-vous aux Jardins” - événement national organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication - confirme l’engouement des français pour les parcs et jardins (1,8 millions de visiteurs en 2012 - source du Ministère).

Face à une situation économique génératrice de stress, ce public amateur ou averti, éprouve le besoin de se ressourcer avec la nature ; il est aussi sensibilisé par les notions de développement durable et de respect de l’environnement qui ont pris de l’importance dans notre société.

Aujourd’hui, la fréquentation de ces lieux naturels est en plein essor et revêt plusieurs formes : du jardin d’ornement au jardin botanique, parc d’attraction, jardin des plantes... la nature devient accessible - voire ludique à tout visiteur.

Nous avons sélectionné pour vous, des parcs et jardins connus et ceux qui mériteraient une petite attention...



Terra Botanica Angers (49) Parc d’attraction

Ouvert à Angers depuis avril 2010, Terra Botanica est le premier parc à thème Européen consacré à l’univers du végétal. Ludiques et pédagogiques, les différentes attractions proposées (jeux, spectacles, parcours thématiques) permettent au visiteur de se familiariser avec le végétal.

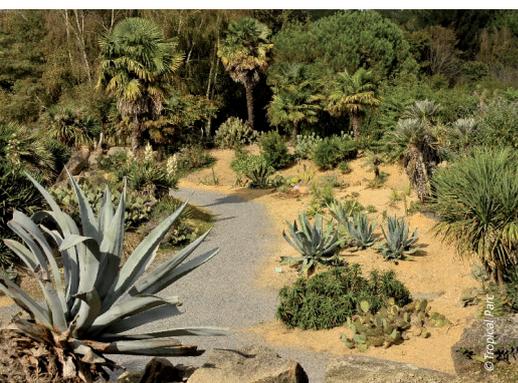


275 000 végétaux vivent dans le parc. Une aventure grandeur nature à découvrir sur près de 11 hectares de visite, dont 2 ha d’espaces aquatiques et 6 ha de jardins. La présence de ce parc sur les terres d’Angers n’est pas anodine.

L'Anjou s'appuie sur un pôle de compétitivité intitulé VEREPOLYS, une référence mondiale pour la création et l'innovation au service du bien-être, paysage, cadre de vie et développement durable.

 **Tropical Parc**
St Jacut les Pins (56)
Parc exotique

Une bouffée d'exotisme en plein cœur de la Bretagne.



Tropical Parc invite au voyage aux quatre coins du monde : les jardins Thaïlandais, Indonésien, Africain, Mexicain se succèdent les uns après les autres, agencés par une mise en scène minutieuse et naturelle. Des univers hauts en couleur où la faune (perroquets, wallabies, cochons d'Asie du Vietnam, etc) coexiste à merveille avec la flore. Engagé dans une démarche de développement durable, le parc veille au respect de l'environnement en privilégiant les végétaux à croissance rapide comme l'acacia, le bambou, l'hibiscus, etc.

 **Jardins des plantes**
Coutances (50)
Jardin à la française,
à l'anglaise

Depuis le XVII^e siècle, le domaine a vu se succéder de nombreux propriétaires. Légué à la ville de COUTANCES en 1852, les services des espaces verts entretiennent aujourd'hui ce jardin tout en essayant de rester fidèle à ses aménagements d'origine. Précurseur et modèle des jardins au XIX^e siècle, le Jardin des plantes de Coutances se distingue par ses terrasses à l'italienne,

Les différentes distinctions

Le label national "JARDIN REMARQUABLE" distingue les jardins "dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient privés ou publics, protégés ou non au titre des monuments ou des sites". Cette distinction est attribuée par les commissions régionales qui dépendent des Directions Régionales des Affaires Culturelles pour une durée de 5 ans.

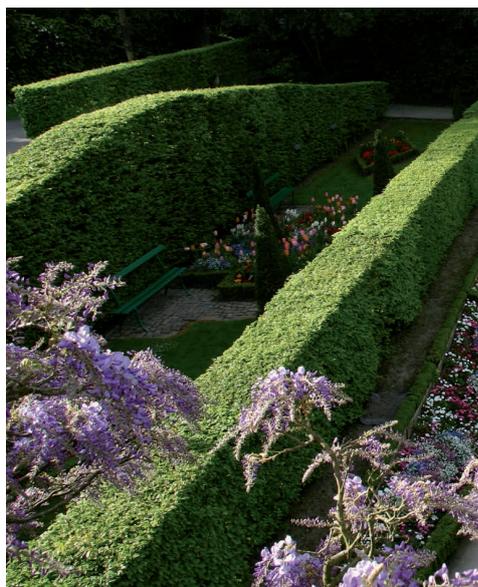
La protection au titre des MONUMENTS HISTORIQUES est attribuée en France soit à un immeuble ou partie d'immeuble, soit à un objet recevant par arrêté un statut juridique qui vise à le protéger, notamment de son intérêt historique, artistique, scientifique et technique. On entend par immeuble ou parties d'immeubles, les jardins, parcs, vestiges archéologiques et terrains renfermant des vestiges de ce type. C'est généralement le préfet et/ou le ministère de la Culture qui peut prendre un arrêté d'inscription.

ses bosquets, un labyrinthe en colimaçon et ses jets d'eau. Il est aussi doté d'éléments remarquables : sculpture, statue et obélisque porteurs d'histoire. Ces jardins constituent un véritable havre de paix, propice à une balade sensorielle, tant visuelle par la variété des essences rares et massifs floraux (Cèdre du Liban, Pin de l'Himalaya, Savonnier,...), qu'olfactive. Ce parc est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1992.

 **Jardins du Château**
d'Ambleville
Ambleville (95)
Jardin à l'italienne

Au cœur du Vexin, le Château d'Ambleville domine des jardins composés de trois terrasses. Le Jardin du Soleil, situé sur la partie supérieure, est constitué d'un échiquier fleuri au printemps de 40 000 narcisses et dont les pions sont en ifs taillés.

Le Jardin de la Lune, d'inspiration Italienne, a été conçu d'après le jardin de la Villa Gambéraia, (environs de Florence



en Italie) : le portique en if se reflète dans le bassin en demi-lune procurant à ce lieu un esprit romantique.

Le Jardin Secret et sa statue de Neptune surplombent le pédiluve.

C'est donc un décor végétal ordonné qui s'offre aux visiteurs, à la fois apaisant par ses bassins et jets d'eau ; et historique par la présence des statues et sculptures de pierres antiques. Le label "Jardin remarquable" leur a été décerné.

 **Parc du Château de**
Chantilly
Chantilly (60)
Jardin à la française,
à l'anglaise, botanique.

Dessiné par André Le Nôtre, à la fin du XVII^e siècle, le parc du Château de Chantilly s'étend sur près de 115 ha. Un vaste espace paysager qui se partage en trois jardins singuliers : le plus saisissant demeure le grand parterre rectiligne composé de miroirs d'eau, réalisé par le célèbre jardinier de Versailles. A cela, s'ajoute le Jardin anglo-chinois : le Hameau constitué de cinq petites maisons à colombages au charme rustique. Le Jardin anglais vient quant à lui compléter ce



cadre idyllique (Temple de Vénus, l'île d'Amour, la Grotte et le lac des cygnes). A l'Est du château, la partie boisée du Parc de Chantilly dite "Bois du petit parc" reste un lieu de promenade et de divertissement. Par ses dimensions et sa splendeur, le parc est l'un des plus beaux exemples de jardin à la française.



Jardin de la Rhônelle Valenciennes (59)
Jardin à l'anglaise

Achévé en 1904, le parc de la Rhônelle est l'œuvre d'un tout autre jardinier : Henri Martinet, connu pour avoir été l'architecte paysagiste de Ferdinand I^{er}, tsar de Bulgarie.

Henri Martinet s'est appuyé sur la présence de la Tour de la Dodenne (datant du Moyen-âge) pour dessiner ce parc à l'anglaise vallonné, construit sur des fortifications anciennes.



Définit par une grande collection d'arbres, arbustes et fleurs (Ginkgo, Seringa, Coleus...), le parc se pare de ses plus belles couleurs au printemps et en automne.

La Rhônelle, la rivière qui le traverse, et la zone d'eau bordée de belvédères apportent beaucoup de sérénité à ce lieu propice aux balades un brin romantique. L'équipe responsable du jardin mène diverses actions écologiques comme l'installation de nichoirs à oiseaux et insectes sur le site, mais aussi pédagogiques en familiarisant les enfants et le public avec la nature.

Parc du Château de Chenonceau Chenonceau (37)
Jardin à la française

Ce château, l'un des plus visités de France, dispose de deux jardins exceptionnels.

Le Jardin de Diane, dont les terrasses surélevées le protègent des crues du Cher, offre des points de vue uniques sur le fastueux parterre et sur la mise en scène des plantations. En son centre, se trouve un jet d'eau, récemment reconstitué - son fonctionnement était à l'époque novateur.

Le Jardin de Catherine de Médicis a tout autant de charme. Myosotis bleus, tulipes roses et lavandes composent les plates-bandes colorées. Se répartissent ensuite le jardin vert, l'avant-cour, le labyrinthe et le potager des fleurs. Pour assurer le fleurissement des jardins tout en appliquant une politique de développement durable, le chef jardinier Alain Roger limite l'utilisation des produits phytosanitaires, privilégie des engrais à majorité d'origine biologique, révisé soigneusement le matériel pour limiter les consommations et a récemment fait installer un système d'arrosage avec des tuyères pour réaliser des économies d'eau.

Jardin du Château de Cormatin Cormatin (71)
Jardin à la française, à l'anglaise, potager

D'inspiration baroque, ce jardin conçu comme une œuvre d'art, ne laisse rien au hasard. Tout est symbolique et plein de sens. Une architecture grandeur

nature qui évoque la place de l'Homme dans la création divine : face aux appartements d'honneur, le parterre représente le paradis avec Adam et Eve, la fontaine et le pommier au fruit défendu. Le labyrinthe de 3 000 buis évoque quant à lui les épreuves de la vie, et sa volière belvédère symbolise la récompense à celui qui a su faire face aux difficultés, la liberté... Un jardin qui allie plaisir naturel et sagesse d'esprit ! La culture des légumes anciens dans le potager attire tout autant la curiosité. Elle préserve et fait vivre ce savoir-faire ancestral pour le faire connaître aux générations actuelles et futures.

Les Jardins secrets Vaulx (74)
Jardin d'inspiration variée

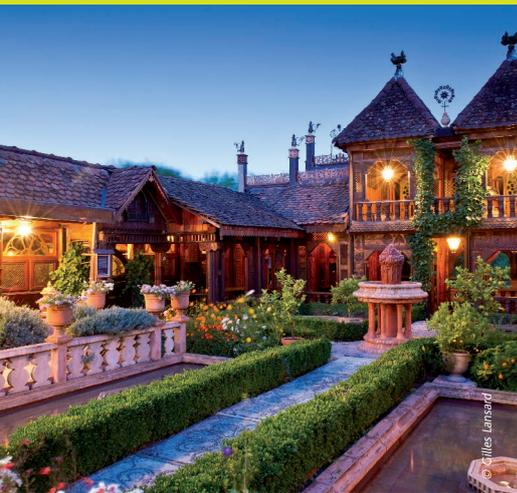
Fruit de l'imagination et du savoir-faire d'un couple talentueux, la famille MOUMEN a fait de cette ferme savoyarde du XVIII^e siècle, un lieu magique empreint de poésie. Sur 7 000 m², une vingtaine d'espaces

A VOS AGENDAS !

"Rendez-vous aux jardins" est une manifestation nationale annuelle créée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le premier week-end de juin, durant trois jours, dans toutes les régions de France, les parcs et jardins, privés ou publics ouvrent leurs portes au public. L'occasion de rencontrer les propriétaires, les jardiniers, et de découvrir le jardin autrement via des animations (ateliers, expositions, concerts) sous un thème sans cesse renouvelé.

En 2013, "Rendez-vous aux jardins" aura lieu les 31 mai, 1^{er} et 2 juin sous le thème "Le jardin et ses créateurs".



intérieurs et extérieurs se combinent, associant les couleurs chaudes de la Méditerranée aux éléments naturels façonnés : eau - bois - pierre - fleurs. Ici, le recyclage est une notion évidente, les déchets verts se réutilisent pour fertiliser ou protéger les plantes, et bien entendu aucun pesticide n'est utilisé.

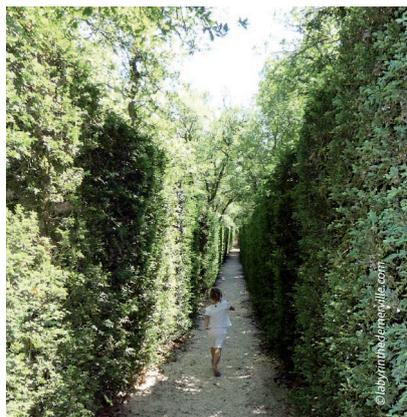
Inspirés entre autre par l'Espagne, le Maroc et la Tunisie, ces jardins au style baroque et raffiné vous proposent un voyage exotique et féérique entre Orient et Occident.

Parc du Domaine de Grenade - st Selves (33) Parc d'agrément paysager au cœur d'un parc forestier

Écrin de verdure propice à la sérénité, le Parc du domaine de Grenade révèle un patrimoine architectural et paysager remarquable. Il accueille en son site la plus grande forêt de Rhododendrons d'Europe (40 ha) dont certains arbustes peuvent atteindre jusqu'à 10 m de hauteur. Il compte aussi sur la présence d'arbres et d'essences exceptionnels : Tulipiers de Virginie, Séquoias géants, Chêne pyramidal, Sapin d'Espagne et bien d'autres encore. A ce parcours végétal s'ajoutent des plans d'eau, cascade, rivière, lavoir, mais aussi des édifices tels le château et les écuries qui apportent un charme indéniable à cet environnement naturel. Un attrait qui s'enrichit avec la présence d'animaux sauvages : sangliers, cerfs, poissons, ... et de palombes dont la préservation de l'espèce est aujourd'hui l'une des préoccupations principales.

Le Labyrinthe de Merville Merville (31) - Jardin d'agrément et labyrinthe

Classé monument historique, le jardin du château de Merville s'ouvre sur une terrasse qui se prolonge par une longue allée bordée de pins parasols amenant au labyrinthe. Aboutissement de l'ambitieux projet du Marquis Henri Auguste de Chalvet Rochemonteix, le labyrinthe est réputé pour être le plus grand dédale de buis d'Europe. Une distinction qui lui a valu l'attribution du label Jardin Remarquable. Long de 6 km d'allées de buis taillés, le labyrinthe se découvre via un parcours ludique et culturel (énigmes, obstacles, jeux) renouvelé chaque année.



Jardins exceptionnels à découvrir chez nos voisins

Allemagne : Le royaume des jardins de Dessau - WÖRLITZ

Angleterre : Les jardins Wisley de la Royal Horticultural Society - SURREY

Belgique : Le jardin Japonais d'HASSELT

Espagne : Jardin Botanique de Marimurtra - BLANES (GIRONA)

Italie : Les Jardins de Boboli - FLORENCE

Pays-bas : Le jardin aux étangs d'Ada Hofman GRAMSBERGEN

Portugal : Jardins et Palais des Marquis de Fronteira - BENFICA (LISBONNE)

Suisse : Jardin Botanique Alpin Flore-Alpe CHAMPEX-LAC

La Bamboueraie Généragues (30) Jardin Botanique, exotique

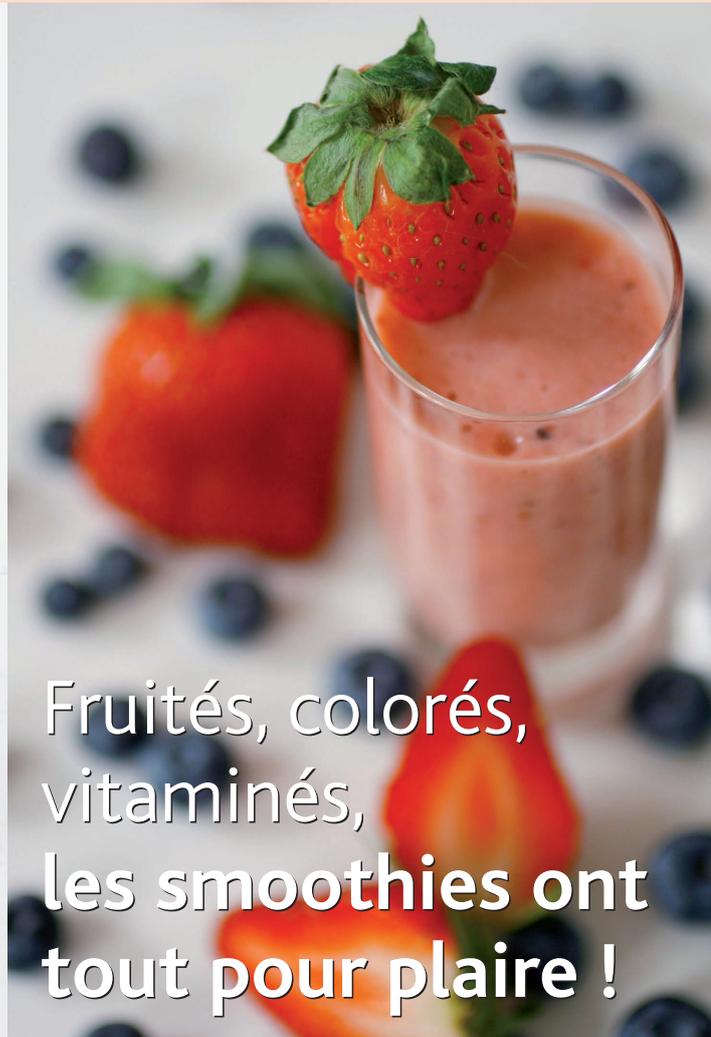
Sensible à la préservation de l'environnement, le parc de la Bamboueraie, site unique en Europe, a signé en 2012 la Charte Européenne du Tourisme durable dans les espaces protégés. Cet engagement vise aussi bien au maintien de l'environnement de manière équitable et éthique qu'à créer des aménagements ou activités touristiques dédiés au bien-être et à l'épanouissement des visiteurs. Cette plénitude se concrétise entre autres par les nombreux espaces et espèces présentés. Outre une balade dans cette "jungle exotique" (Allée de Séquoias, Allée de Palmiers de Chine), la Bamboueraie offre bien des curiosités : le Vallon du Dragon (paysage inspiré de jardins japonais), le Bambousarium (présente une cinquantaine de variétés de bambous), le Village Laotien, etc.



Cette sélection ici présentée ne représente qu'une infime partie de la richesse de nos jardins de France. Chaque jardin a une personnalité, une âme qui lui appartient et qui le différencie des uns et des autres. Pour que les générations futures puissent aussi profiter de notre environnement, "le poumon vert" des villes ne peut survivre sans prendre en considération la notion de développement durable. De plus en plus d'actions sont menées dans les jardins, tant sur le plan écologique, que culturel et social. Pour se ressourcer, il n'y a rien de mieux qu'une promenade agréable en milieu naturel accompagnée d'une bonne bouffée d'air !



Jardiner avec
le marc de café



Fruités, colorés,
vitaminés,
les smoothies ont
tout pour plaire !



Construire son
pluviomètre



Allergies :
comment faire bon
ménage avec son jardin ?

Les smoothies ont tout pour plaire !

Plus qu'un cocktail de jus de fruits savoureux à déguster, les smoothies sont un excellent moyen de garder un moral d'acier tout en préservant sa santé !

Le terme "Smoothie" est apparu dans les années 60 sur la côte Ouest des États-Unis. C'est dans les années 70, qu'est créé par Stephen KUHNAU le smoothie tel qu'on le connaît aujourd'hui : un mélange de fruits et/ou de légumes frais et naturels.

Recette classique : smoothie aux fruits rouges - pour 2 personnes.

Ingrédients :

150 g de fraises, 30 g de framboises, 30 g de cassis,
2 branches de menthe fraîche, glaçons

Matériel : un blender ou mixeur

Préparation :

- Équeuter les fraises et les laver soigneusement à l'eau froide.
- Ôter les feuilles de la menthe en réservant quatre petites feuilles pour la décoration.
- Ajouter dans votre Blender les fraises coupées en deux, les framboises et les cassis
- Mixer et ajouter progressivement les glaçons et la menthe. Laisser tourner jusqu'à ce que la texture du mélange paraisse bien onctueuse.
- Servez immédiatement dans des verres en les ornant des feuilles de menthe conservées.

Cette recette n'est pas limitée à ces seuls ingrédients, libre à chacun de la faire évoluer en fonction de ses goûts et des fruits et légumes à sa disposition.



ASTUCES

Certains mélanges sont à éviter en terme de goût, comme l'association du miel avec la pastèque et celle du kiwi avec le pamplemousse, qui rendent le smoothie trop amer ou trop acide.

Jardiner avec le marc de café

Saviez-vous que le marc de café possède de nombreuses vertus bénéfiques pour le jardin ?

Un engrais 100% naturel. Riche en azote, phosphore et potassium, le marc de café est un excellent apport nutritif naturel à la terre.

Deux façons de l'utiliser ainsi :

- soit l'incorporer à la terre de rempotage des plantes,
- soit le semer à la surface de la terre et l'arroser afin de faire pénétrer progressivement les éléments nutritifs vers les racines.

Un fertilisant "vert"

Utilisé dans le compost, le marc de café - par sa composition riche en éléments nutritifs - joue un rôle d'accélérateur tout en améliorant l'acidité des sols. Il est recommandé de l'employer avec parcimonie, car une utilisation trop extensive risquerait d'entraver la croissance des plantes.



Un répulsif anti-nuisible.

Le marc de café est aussi un bon répulsif contre les insectes (fourmis, puces) les escargots et limaces..., les chats n'apprécient pas non plus l'odeur de ce résidu.

Conseils d'utilisation :

- soit répandre le marc de café aux pieds des rosiers et plantes à protéger
- soit le diluer dans l'eau d'un pulvérisateur et en asperger les plantes

ASTUCES

Le marc de café s'utilise aussi pour effacer des rayures sur vos meubles de jardin en bois. Associer un petit peu d'eau au marc de café et étaler la pâte formée sur l'impact que vous souhaitez atténuer. Essuyer avec un chiffon doux.

Allergies : comment faire bon ménage avec son jardin ?

Par ignorance, l'emploi excessif de certaines variétés végétales, comme les cyprès, les thuyas, les saules..., a provoqué une augmentation excessive, voire toxique, de la quantité de pollens dans l'atmosphère, ce qui entraîne des répercussions sur la santé des personnes allergiques.



9 conseils pour un jardin hypoallergénique

- Opter pour les jardins à la française. Les parterres de fleurs et d'arbustes taillés très régulièrement émettent peu de pollens.
- Adopter le style japonais, où les éléments minéraux (galets, graviers, sable et eau), sont prépondérant et s'associent à des plantes de terre de bruyère (azalée, rhododendrons, camélias) ou des bambous... peu productives en pollens.
- Privilégier les mousses et les fougères qui, contrairement à la pelouse, ne provoquent pas de réactions allergiques.
- Installer des bassins composés de plantes flottantes (nénuphars, lotus, épis d'eau) et de plantes de berge (joncs, iris...).
- Choisir des variétés de plantes à fleurs doubles. Issues de manipulations horticoles, elles ne possèdent plus d'étamine et ne produisent pas de pollens.
 - Planter des herbes de potager : sauge, basilic, ciboulette, fenouil, menthe, persil, thym, aneth...
 - Favoriser les fleurs suivantes : chrysanthème, véronique, clématite, géranium, acanthe...
 - Sélectionner les plantes, parmi les plantes dites entomophiles, dont le pollen est transporté par les insectes et non le vent : les légumineuses (genêts, robiniers, acacias) et les scrofulariacées (pauseterons, digitales, gueule de loup).
 - Tondre très fréquemment, une à 2 fois par semaine, pour empêcher la floraison.



ASTUCES

Il est vivement conseillé de tondre le matin, avec la rosée, lorsque les pollens sont encore collés à l'herbe humide.

Construire son pluviomètre

Le pluviomètre est l'outil indispensable pour bien connaître le niveau de précipitation de sa région, et ainsi sélectionner les plantes adaptées à son climat

Matériel :

Une bouteille en plastique étroite et à fond plat (pour des mesures plus précises), du ruban adhésif résistant à l'eau, une règle, un feutre indélébile, un cutter.

- Couper le haut de la bouteille en plastique à l'aide d'un cutter.
- Utiliser le goulot comme un entonnoir en le retournant sur la bouteille.
- Fixer l'ensemble avec le ruban adhésif.
- Couper et coller une bande de ruban adhésif à partir de la base de la bouteille.

Pour graduer le pluviomètre, il suffit de mesurer le rayon en mm de l'ouverture de l'entonnoir (Ra) et celui du fond de la bouteille (Rb). Appliquer ensuite la formule Ra^2 divisé par Rb^2 pour connaître la distance en mm entre chaque graduation sur le pluviomètre, votre graduation = 1mm d'eau tombée. Reporter ainsi le résultat obtenu sur la bande avec votre feutre indélébile.

- Placer votre pluviomètre dans votre jardin, sur une surface plate et bien dégagée, en le retenant au sol avec des pierres, entre des briques ou en le fixant sur un tuteur.
- Reporter quotidiennement la quantité d'eau qui s'est accumulée dans votre pluviomètre en pensant à le vider après chaque relevé.



Le pluviomètre indique la quantité de précipitation en millimètres tombée par mètre carré.

ASTUCES

La quantité mesurée doit toujours être réalisée avec de l'eau à l'état liquide. En cas de neige ou de grêle, il faut attendre que la glace soit fondue.



N° 1 des
créateurs d'allées

Le goût de l'esthétique pour les allées, cours et terrasses

Daniel Moquet signe vos allées est le premier réseau en France d'entrepreneurs paysagistes, spécialisés en aménagement d'allées, de cours et de terrasses pour le particulier. Fort de 35 ans d'expérience et de plus de 35 000 réalisations, le réseau compte aujourd'hui 91 entreprises implantées sur tout le territoire.

Une philosophie familiale

"Daniel Moquet signe vos allées" est un concept d'aménagement des allées des maisons individuelles, conçu par Daniel Moquet, qui, dès 1977 avait créé son entreprise.

Au début des années 90, il se

spécialise exclusivement dans **l'aménagement des allées**.

Son vœu est de professionnaliser cette activité. Solidement implanté en Mayenne, il met alors en place une méthodologie de travail, et crée des produits innovants en partenariat avec des industriels du secteur.

Tel un bon père de famille, il veille à la satisfaction de ses clients, c'est pour lui une priorité absolue. Chaque jour, ceux-ci bénéficient des avantages du réseau :

- mutualisation des techniques et du savoir-faire partagé par 91 entreprises,



- coûts optimisés du fait de la centralisation des achats,
- des solutions issues de notre investissement en recherche et innovation pour des produits toujours plus performants et durables,
- proposition de financement spécifique pour l'habitat et démarches facilitées auprès des organismes bancaires.

Grâce à la maîtrise du métier, aux formations régulières aux nouveaux produits, chaque entrepreneur du réseau Daniel Moquet sait valoriser l'extérieur de la maison comme un espace à vivre supplémentaire, qu'il rend esthétique, ergonomique, accessible et pratique pour le particulier.

De multiples solutions pour vos projets d'allées, cours et terrasses

Les produits proposés par Daniel Moquet sont issus d'une démarche de recherche et de développement pour obtenir des revêtements dont la qualité et la stabilité sont au cœur de toutes les attentions. Ce sont des produits faits pour durer et qui s'inscrivent parfaitement dans une démarche de développement durable.

En effet, l'objectif quotidien du réseau Daniel Moquet est de limiter son empreinte au sein de l'environnement. Pour cela des produits innovants, respectueux de la nature sont



mis au point, comme le pavé La Couture®, l'Alvéostar®, le Stardraine®...

La plupart des matériaux proposés sont drainants et perméables à l'eau. L'écoulement des eaux de pluies dans les sols se fait donc naturellement, ce qui permet d'alimenter les nappes phréatiques. Les surfaces revêtues pas ces produits drainants ne seront pas prises en compte dans le calcul de la taxe pour la gestion des eaux pluviales (régit par la loi Environnement Grenelle II). Il y a donc un double-avantage environnemental et fiscal à y recourir.

Financement spécial habitat

Grâce à des partenariats avec les organismes bancaires, tel que BNP PARIBAS, le réseau Daniel Moquet est en mesure de vous proposer des financements à des taux privilégiés et de faciliter les démarches administratives pour l'obtention d'un financement. Plutôt que de toucher à vos économies pour un projet d'aménagement d'allées, nous vous invitons à étudier un projet de financement. La charge financière engendrée par un remboursement de moins de 100 €/mois par exemple peut être préférable. Ainsi vous réalisez vos projets d'embellissement sans vous démunir de votre épargne qui continue à vous rapporter.



Taxe pour la gestion des eaux pluviales de quoi s'agit-il ?

Les nuisances dues aux eaux pluviales et de ruissellement sont très importantes, sur les plans de la sécurité publique (inondation) mais aussi de la protection de l'environnement et de la santé publique (dégradation des eaux superficielles).

Aussi le Ministère du Développement Durable encourage très fortement depuis plusieurs années les collectivités locales à prendre en compte cette problématique dans les questions d'aménagement et d'urbanisme.

La taxe s'inscrit dans une démarche globale de meilleure gestion des eaux pluviales. Si ce nouvel outil fiscal permet de dégager des ressources propres affectées directement à la gestion des eaux pluviales urbaines, il a également pour objectif d'inciter à la maîtrise à la source de l'imperméabilisation grâce à un système d'abattement lorsqu'il est mis en place un dispositif de gestion des eaux pluviales à la parcelle.



La taxe est due par les propriétaires de terrains privés et publics. Elle est assise sur les surfaces imperméabilisées (superficie cadastrale des terrains d'où l'on déduit la partie non imperméabilisée). Le tarif de la taxe ne peut excéder 1€/m²/an. Pour plus de renseignements sur le service public de gestion des eaux pluviales et la taxe associée, vous pouvez consulter le site ministériel : www.developpement-durable.gouv.fr/Le-service-public-de-gestion-des.html



Devenez les parrains "Daniel Moquet" auprès de vos amis, collègues, membres de votre famille.

Après l'achèvement d'une réalisation d'allée, cour ou terrasse sur votre propriété, vos voisins, vos amis regarderont votre maison d'un nouvel œil.

N'hésitez pas à leur expliquer le déroulement de votre chantier, le temps d'exécution des différentes étapes, le choix des matériaux et les solutions proposées en fonction des contraintes de votre terrain.

Parce que vous êtes **nos meilleurs ambassadeurs**, nous vous proposons de devenir l'un des parrains du réseau Daniel Moquet.

Faites-nous connaître auprès de vos proches et recevez un cadeau (déjà plus de 3 500 parrains à ce jour).

Comment ça marche ? Sur vos recommandations nous rencontrons votre filleul pour étudier son projet et lui faire la proposition adéquate. Dès la prise de commande de votre filleul, vous recevez tous les deux un cadeau.



Des allées pour embellir le jardin

Conscient que le métier de paysagiste ne s'improvise pas et que les goûts et les tendances évoluent au fur et à mesure des années, les entrepreneurs du réseau Daniel MOQUET se sont adjoints les services d'un cabinet de tendances spécialisé en jardin. L'objectif est de proposer les idées et solutions qui feront corps avec votre intérieur. Envisager des harmonies qui vous plaisent maintenant et répondent à vos attentes de demain.

Le paysagiste ne fait pas la pluie et le beau temps, mais en tant que professionnel, il se doit d'avoir l'esprit visionnaire pour vous proposer des idées d'aménagement qui vous inspirent.

Styles contemporain, classique, rustique, champêtre... tous les goûts sont dans la nature. Et vous, qu'aimez-vous ? Vous êtes vous déjà posé la question ?



Certains sont sûrs de leurs choix, mais pour beaucoup d'entre nous, nous ne savons pas trop nous prononcer sur nos envies, nos idées, un style précis... Comment imaginez-vous vos aménagements extérieurs ? la question est difficile.

Afin de vous aider à déterminer le style de jardin qui vous correspondrait le mieux, nous vous proposons de réaliser, de manière ludique, un quizz. Ainsi lorsque que vous rencontrez votre créateur d'allées du réseau Daniel Moquet, vous saurez parler le même langage que lui, et optimiserez vos échanges avec lui sur vos attentes et vos goûts.



SCOOP MÉDIAS

Après le succès rencontré par le réseau Daniel Moquet à la suite des émissions de télévision sur France 2 dans Télématin en mars 2012 et M6 Déco précédemment, le réseau a fait le choix de parrainer des émissions du groupe France télévisions.

Vous pourrez-donc nous retrouver au moment des génériques de début et fin des programmes suivants :

- **On n'est pas couché** du 2 au 30 mars 2013 le samedi vers 23 h (France 2)
- **La Parenthèse Inattendue** du 6 au 30 mars 2013 le mercredi à 22h30 (France 2)
- **La météo** du lundi au vendredi vers 19h25, du 1^{er} au 26 avril 2013 (France 2)
- **Vivement Dimanche** et **Vivement Dimanche Prochain** du 7 avril au 5 mai 2013 vers 14h et 19h (France 2)
- **Silence ça pousse** du 4 septembre au 27 octobre 2013 les mercredis à 21h30, les samedis à 10h30 et les dimanches à 7h25 (France 5)



QUIZZ :

Quel style de jardin vous correspond ?

Nature / Chic / Moderne

Choisissez la réponse qui vous ressemble le plus dans les propositions suivantes et découvrez quel est le style de jardin qui vous correspond le mieux.

1. Quelle harmonie de couleurs vous plait le plus ?



2. Pour vous un jardin c'est surtout :

- ◆ Un lieu déco, propre et raffiné
- Un lieu de vie, de détente et de plaisir
- Un lieu de passage, pratique et ordonné

3. Vous voulez vous faire plaisir en jardinerie, vous choisissez :

- Un joli géranium, classique mais une valeur sûre pour égayer une entrée
- ◆ Un beau palmier, moderne et exotique tout ce que j'aime
- Une belle vivace, elle ne fleurit pas longtemps mais revient chaque année

4. Lorsque des amis ou de la famille viennent chez vous, vous aimeriez les entendre dire de vos espaces extérieurs :

- "C'est bien rangé ton jardin, ça respire !"
- "On se sent bien ici, c'est très paisible !"
- ◆ "C'est moderne chez toi, j'aime beaucoup !"

5. Quelle plante préférez-vous parmi celles-ci ?



6. Quel animal de compagnie affectionnez-vous ?

- Un chien : fidèle et bon compagnon
- Un lapin : champêtre et amusant
- ◆ Un chat : élégant et malicieux

7. Quelle matière vous attire le plus ?



8. Votre maison pour vous c'est :

- ◆ Une façon de montrer qui vous êtes
- Une bulle de bien-être, chaleureuse et protectrice
- Un lieu convivial, qui vit et qui évolue

9. Lequel de ces pots préférez-vous ?



10. Les vacances d'été idéales vous les voyez :

- A la montagne : au grand air sous des paysages grandioses pour des randonnées champêtres.
- Dans une capitale européenne : Le charme historique des monuments dans une ville en mouvements.
- ◆ Au bord de la méditerranée : farniente et détente au soleil pour une parenthèse épicée.



Découvrez les produits de la gamme du réseau Daniel Moquet et les multiples solutions pour vos allées, cours et terrasses adaptées à votre environnement, vos goûts et votre budget.

Stardraine® la star des allées !



Révélez la beauté de votre habitation

Pavé La Couture® pour une finition raffinée...



Donnez des formes à vos idées

L'enrobé noir à chaud la solution classique et pratique



Alliez tradition et solution pratique

Gravistar® un espace tendance, un aspect naturel



Offrez un nouveau visage à votre jardin

Alvéostar® un concept innovant,
respectueux de l'environnement



*Adoptez un nouvel art de vivre
en plein air*



Nerostar®
l'enrobé noir drainant



*Circulez autour de la maison
les pieds au sec*



Hydrostar®
l'innovation confort (spécial terrasse)



*Vivez le confort jusqu'au
bout des pieds*



Dallage, Pavage
profitez d'une terrasse où il fait bon vivre



*Laissez-vous aller
à la convivialité*



Naturelstar®, Starmine®
revêtement polyvalent



*Embellissez vos allées
naturellement*



Béton désactivé
effet de matière



*Osez les associations
de matière*



Résultats du Quizz

Vous avez une majorité de ●
Nous vous conseillons le style
Nature Cottage.



Alliant esprit nature et simplicité, c'est tout un nouveau style de jardin qui évolue avec le temps et les saisons. Utilisez des graminées, des matériaux naturels, du mobilier en bois pour donner à votre habitat un style cosy et chaleureux.

Vous avez une majorité de ■
Nous vous conseillons le style Classic Chic.
 Proche du jardin à la Française, c'est une toute nouvelle façon de concevoir l'espace : les lignes sont structurées, les espaces bien définis et les arbustes bien taillés. Utilisez de jolis pots fleuris pour organiser l'espace et jouez avec les tailles pour donner de la dynamique à votre jardin.



Vous avez une majorité de ◆
Nous vous conseillons le style Archi Style.
 Résolument moderne, ce type de jardin s'adapte très bien aux logements récents ou de caractères. Avec des lignes géométriques, des couleurs contrastées et des choix de végétaux graphiques, ce style fera des jaloux autour de vous.



Votre conseiller Daniel MOQUET Créateur d'allées, saura vous proposer la solution la plus adaptée pour construire l'aménagement de vos rêves !

- Carnets
- Calendriers
- Brochures
- Menus
- Dépliants
- Liasses
- Flyers
- Têtes de lettre
- Enveloppes
- Fiches
- Billletteries

Mouquet

LEPETIT IMPRIMEUR

Typo/Offset/Numérique - Grand Format

Découvrez des solutions efficaces et innovantes pour promouvoir votre activité.

Conseil, Conception, Réalisation ...
www.lepetit-imprimeur.fr



Les entreprises Daniel Moquet près de chez vous

DÉPARTEMENT N° 10

■ LES ALLÉES AUBOISES

M. Patrick MARÉCHAL
799, rue des Hainelles
10320 SOULIGNY
Tél. 03 25 73 91 45

DÉPARTEMENT N° 13

■ STÉ ALLÉES PROGRESSIVES

M. Frédéric VITALE
985, route de la Tour d'Arbois
13290 AIX EN PROVENCE
Tél. 06 88 777 943

■ EURL COFFIN

M. Jean-Christophe COFFIN
13, Chemin des Trois Moulins
E2A Résidence les Trois Moulins
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 67 58 37

DÉPARTEMENT N° 14

■ ENT. DURAND

M. Thierry DURAND
ZA Les Hautes Varendes
14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE
Tél. 02 31 68 78 61

■ ENT. HEURTAULT P.

M. Pascal HEURTAULT
Lieu-dit La Chapelle
14130 SAINT-PHILBERT DES CHAMPS
Tél. 02 31 64 49 07

■ ENT. PERREY

M. Sébastien PERREY
3, rue Alfred Kastler
14440 DOUVRES LA DELIVRANDE
Tél. 02 31 80 08 47

DÉPARTEMENT N° 17

■ ENT. VEIS

M. Clément VEIS
ZA de l'Houmée • 17620 ECHILLAIS
Tél. 05 46 82 78 48

DÉPARTEMENT N° 18

■ AF AMENAGEMENTS BOURGES

M. Etienne BILBAUT
6, allée des Italiens • ZAC des Orchidées
18570 LA CHAPELLE ST URSIN
Tél. 02 48 50 26 80

DÉPARTEMENT N° 22

■ ENT. PH. ALLAIN

M. Philippe ALLAIN
21 D, Imp. du Petit Clos • 22100 QUEVERT
Tél. 02 96 87 90 79

■ CONCEPT ALLÉES PÉRIDY

M. Claude PERIDY
N° 8 Le Pouffanc • 22800 COHINIAC
Tél. 02 96 58 18 55

DÉPARTEMENT N° 26

■ SARL FAUDON

M. Damien FAYOLLET
370, rue Col de la Chau • ZA Porte du Vercors
26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE
Tél. 04 75 47 63 68

■ SARL LATORRE

M. Christian LATORRE
6, allée des Sylphides
26200 MONTÉLIMAR
Tél. 04 75 98 45 14

DÉPARTEMENT N° 27

■ ALCG AMÉNAGEMENTS

M. Alexandre GABAS
1, rue de l'Etang
27940 AUBEVOYE
Tél. 02 32 711 222

■ ENT. ANDRIEUX

M. Franck ANDRIEUX
739, rue des Marnettes
27670 BOSNORMAND
Tél. 02 32 47 76 38

■ ENT. DAVID DUMONT

M. David DUMONT
11, rue Jean Perrin
27140 GISORS
Tél. 02 32 27 36 81

■ ENT. ERIC RAMMELAERE

M. Eric RAMMELAERE
6 chemin de la Fontaine Sarcey
27390 ST PIERRE DE CERNIÈRES
Tél. 02 32 45 89 80

DÉPARTEMENT N° 28

■ ENT. ACCURSI

M. David ACCURSI
28000 CHARTRES

DÉPARTEMENT N° 29

■ AMÉNAGEMENT 29

M. David ROLLAND
Zone Sud de Kériel
29800 PLOUERDEN
Tél. 02 98 83 10 96

■ ENT. LOUVEL

M. Jérôme LOUVEL
Agence de Riec sur Belon
Lesseye
29340 RIEC / BELON
Tél. 02 98 575 100

Agence de Quimper
ZA Troyalach Sud
136, route de Mousteroat
29170 SAINT-EVARZEC
Tél. 02 98 575 100

DÉPARTEMENT N° 31

■ ADO

M. et Mme DUCASSE
191, impasse Timbal
ZAC du Château d'Eau
31340 VACQUIERS
Tél. 05 34 26 97 39

■ ENT. BAGUR

M. Laurent BAGUR
109, rue des Pyrénées
31330 MERVILLE
Tél. 05 61 78 48 23

■ ENT. HERVOUIN

M. Alexandre HERVOUIN
ZAC de Serres • 27, rue des Treilles
31410 NOÉ
Tél. 05 62 01 22 78

DÉPARTEMENT N° 33

■ SARL ALLÉES ET FINITIONS

M. Frédéric BAUTERS
Route de Saucats
33610 CESTAS
Tél. 05 56 31 23 23

■ ENT. LAVIGNE

M. Nicolas LAVIGNE
178 bis, av. de la Côte d'Argent
33380 BIGANOS
Tél. 05 57 15 36 71

■ ENT. VIDANGE

M. Sébastien VIDANGE
28, rue de la Banlieue
33230 GUITRES
Tél. 05 57 42 53 18

DÉPARTEMENT N° 34

■ SARL GRANDO

M. Stéphane GRANDO
83, rue Yves Montand
Parc 2000
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 75 43 09

DÉPARTEMENT N° 35

■ ENT. BELZ

M. Sébastien BELZ
5, imp. de la Cerisaie
ZA de la Corbière
35580 GOVEN
Tél. 02 23 30 16 05

■ ENT. JOUIS

M. Bastien JOUIS
35600 REDON

■ ENT. D. PIGEON

M. Dominique PIGEON
11, rue de St-Malo
35540 PLERGUER
Tél. 02 99 58 95 60

■ ENT. ROTA

M. Hervé ROTA
Monchouan
35370 ETELLES
Tél. 02 99 49 53 91

DÉPARTEMENT N° 37

■ AF AMÉNAGEMENTS

M. Frédéric ALLAIRE
Agence de Tours
ZA Les Pins • 13, rue des Artisans
37230 LUYNES
Tél. 02 47 55 61 53
Agence d'Amboise
ZA la Boitardière
178, rue de la Girardière
37530 CHARGÉ
Tél. 02 47 55 61 53

DÉPARTEMENT N° 38

■ SARL ALLÉE CRÉATIVE

Mme Cécile SAMMUT
55, route de Bièvre
38140 RIVES
Tél. 04 76 05 47 76

■ SARL FAUDON II

M. Christophe Mille
ZI de Domène
3, rue des Bourelles
38420 DOMÈNE
Tél. 04 76 52 36 82

■ ENT VEDIE

M. Vincent VEDIE
181, chemin des Roguières
38110 ST-VICTOR DE CESSIEU
Tél. 04 74 96 12 58

DÉPARTEMENT N° 39

■ JPJ AMÉNAGEMENT

M. Jean-Pascal JANET
35, avenue Maillot
39570 MONTMOROT
Tél. 03 84 47 21 44

DÉPARTEMENT N° 40

■ ENT. COUITTY

M. Jérôme COUITTY
40100 DAX

DÉPARTEMENT N° 41

■ ENT. BENOÎT MINIAOU

M. Benoît MINIAOU
1, rue Franciade
41260 LA CHAUSSÉE ST-VICTOR
Tél. 02 54 42 27 93

DÉPARTEMENT N° 42

■ ENT. FAUDON III

M. Matthieu FAUDON
2 allée du levant
42480 LA FOUILLOUSE
Tél. 04 77 47 90 59

DÉPARTEMENT N° 44

■ ENT. COUDRAY

M. Benjamin COUDRAY
Les Cohardières
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. 02 43 32 02 02



■ ENT. JANVIER

M. Jean-Marc JANVIER
9, rue du Bignon
44840 LES SORINIÈRES
Tél. 02 28 01 59 05

■ ENT. DAVIEAU-JANVIER

M. DAVIEAU
44210 PORNIC

■ ENT. LEDEVIN

M. Sébastien LEDEVIN
16, rue Réaumur • ZI de Brais
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 15 39 11

■ ENT. LEMOINE

Bruno et Serge LEMOINE
6, impasse Ferdinand Magellan
44470 THOUARÉ SUR LOIRE
Tél. 02 40 36 87 70

DÉPARTEMENT N° 45

■ LB AMENAGEMENTS

M. Ludovic BULTEAU
Parc d'Activité des Loges
80, rue Willy Brandt
45450 FAY AUX LOGES
Tél. 02 38 46 24 10

■ SARL AUGUSTE-SAGET

M. Damien AUGUSTE SAGET
108, RN 60
45700 CHEVILLON / HUILLARD
Tél. 02 38 28 92 61

DÉPARTEMENT N° 49

■ ENT. COUTINHO

M. Mathieu COUTINHO
24, rue de la Blanchardière
49300 CHOLET
Tél. 02 41 29 47 84

■ ENT. LEFRANC

M. Damien LEFRANC
ZA du Cormier
49140 JARZÉ
Tél. 02 41 33 91 79

■ ENT. JOUIN

Lieu-dit Les Grès
RD 723
49170 ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX
Tél. 02 41 33 91 79

■ SARL LES BELLES ALLÉES

M. Laurent SUPIOT
9002, rue des Fusillés 1944
49260 MONTREUIL BELLAY
Tél. 02 41 59 10 15

DÉPARTEMENT N° 50

■ ENT. DAUGEARD SARL

Mme Isabelle DAUGEARD
26 Z.I. - Route de St Lô
50750 CANISY
Tél. 02 33 57 85 55

■ ENT. HEBERT SARL

M. Antoine HEBERT
352, rue des Ecoles
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 50 30 32

DÉPARTEMENT N° 51

■ CHAMPALLÉE

M. Frédéric WUIBOUT
7, rue du Commerce
51100 REIMS
Tél. 03 26 09 12 76

DÉPARTEMENT N° 53

■ ENT. DANIEL MOQUET

M. Daniel MOQUET
La Couture
53100 PARIGNÉ SUR BRAYE
Tél. 02 43 00 31 45

■ ENT. LEPETIT

M. François LEPETIT
10, chemin de la Charité
53200 CHÂTEAU-GONTIER
Tél. 02 43 703 703

DÉPARTEMENT N° 54

■ ENT. SUBILS

M. Olivier SUBILS
54000 NANCY

DÉPARTEMENT N° 56

■ SARL ALLAIN

M. Dominique ALLAIN
ZA de Mané Salut • 56400 BRECH
Tél. 02 97 30 52 36

■ ENT. LECLAIR

M. Wilfried LECLAIR
Kergamenan • 56700 KERVIGNAC
Tél. 02 97 31 77 78

■ ENT. MAHIEUX

M. Emmanuel MAHIEUX
56190 AMBON

■ ENT. MARTIAL LE NOZER

M. Martial LE NOZER
Rue Becquerel
Z.I. de St-Michel
56300 LE SOURN
Tél. 02 97 28 98 10

DÉPARTEMENT N° 59

■ ENT. AZOULAY

M. Christophe AZOULAY
8 bis, rue de la Bourlière
59551 TOURMIGNIES
Tél. 03 20 61 44 75

■ ENT. DANGRÉAU

M. Thomas DANGRÉAU
8 D, route de Valenciennes
59530 ORSINVAL
Tél. 03 27 29 07 96

■ ENT. LELEU

M. Thierry LELEU
268, rue de Douai
59169 GOEULZIN
Tél. 03 27 97 11 57

■ ENT. MALINGREY

M. Nicolas MALINGREY
24, bis rue St-Vincent-de-Paul
59126 LINSSELLES
Tél. 03 20 23 90 55

DÉPARTEMENT N° 60

■ ENT. PASCAL DUBUS

M. Pascal DUBUS
156, rue du Bois de Belloy
60000 AUX MARAIS
Tél. 03 44 08 79 17

■ ENT. JL GALLOIS SARL

M. Jean-Louis GALLOIS
19, rue du Château
60300 FONTAINE CHAALIS
Tél. 03 44 21 54 75

DÉPARTEMENT N° 61

■ ENT. BRULÉ

M. Kevin BRULÉ
61100 FLERS
Tél. 02 33 29 83 12

■ ENT. MORICE

M. Romain MORICE
Sévilley
61500 SÉES
Tél. 02 33 29 83 12

DÉPARTEMENT N° 62

■ ENT. MELIN

M. Manoël MELIN
727, Route de Carly
62830 SAMER
Tél. 03 91 18 02 92

DÉPARTEMENT N° 63

■ ENT. THIALLIER

M. Ludovic THIALLIER
28, avenue de Lyon
63430 PONT DU CHÂTEAU
Tél. 04 73 73 05 05

DÉPARTEMENT N° 71

■ ENT. GUEUGNON

M. Damien GUEUGNON
39, route Nationale 6
71240 VARENNES LE GRAND
Tél. 03 85 46 78 50

■ ENT. MOUSSET

M. Benoît MOUSSET
42, rue Tourneloup • 71000 MÂCON
Tél. 03 85 30 27 51

DÉPARTEMENT N° 72

■ ENT. HOUSSEMAGNE

M. Pierre-François HOUSSEMAGNE
Z.A. la Petite Montagne
72330 CÉRANS FOULLETOURTE
Tél. 02 43 32 02 02

■ ENT. PALIERNE

M. Marc PALIERNE
Les Grandes Athées
72190 NEUVILLE SUR SARTHE
Tél. 02 43 32 02 02

DÉPARTEMENT N° 73

■ ENT. MICHELLIER

M. Christophe MICHELLIER
1009, route de Barbizet
73290 LA MOTTE SERVOLEX
Tél. 04 79 70 44 63

DÉPARTEMENT N° 76

■ ENT. LACROIX

M. Dominique LACROIX
Le Jonquay II
76920 AMFREVILLE LA MIE VOIE
Tél. 02 32 80 33 86

DÉPARTEMENT N° 77

■ ALLÉES DU GÂTINAIS

M. Régis VINCENT
2, rue du Clos à la Fourrée
77760 RECLOSES
Tél. 01 64 24 29 70

DÉPARTEMENT N° 78

■ ENT. NEVEU

M. Xavier NEVEU
4, rue du Gros Taillis
78125 HERMERAY
Tél. 01 34 83 51 08

■ ENT. THUARD

M. Stéphane THUARD
5, allée des Groues
78680 EPONE
Tél. 01 30 95 61 68

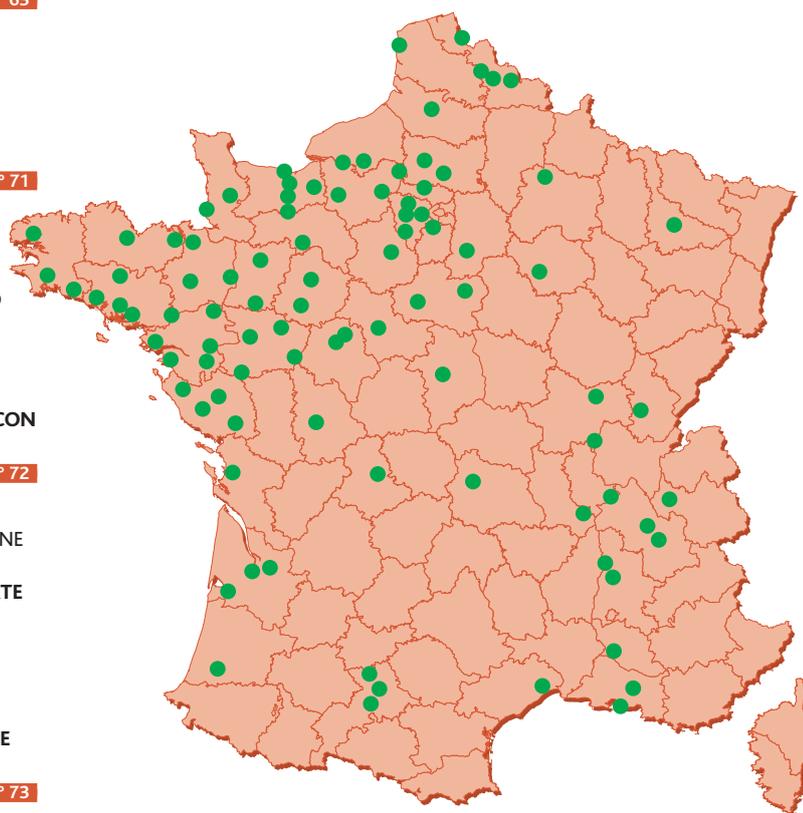
■ ENT. VITALE

M. Franck VITALE
6, avenue Georges Bizet
78590 NOISY LE ROI
Tél. 01 34 62 59 12

DÉPARTEMENT N° 80

■ ENT. CAMUS

M. Aurélien CAMUS
6, rue du Château
80480 PONT DE METZ
Tél. 03 22 38 27 19



DÉPARTEMENT N° 84

■ SARL FARANDA

M. Bruno FARANDA
248, chemin de Reydet
84250 LE THOR
Tél. 04 90 02 39 06

DÉPARTEMENT N° 85

■ ENT. RABY

M. Damien RABY
ZI La Tabarière
85140 LA MERLATIÈRE
Tél. 02 51 41 23 68

■ ENT. REMAUD-COMMEQUIERS

M. Mathieu PRAUD
Parc d'Activité des Dolmens
85220 COMMEQUIERS
Tél. 02 51 60 49 61

■ ENT. REMAUD

M. Christophe REMAUD
ZA Les Acacias
85430 LA BOISSIÈRE DES LANDES
Tél. 02 51 34 15 56

■ ENT. TALON

M. Maxime TALON
Z.A. La Lune
85200 LONGÈVES
Tél. 02 51 69 79 58

DÉPARTEMENT N° 86

■ ENT. BERLAND-LIAUD

M. Hervé BERLAND
Le Murier
86370 VIVONNE
Tél. 05 49 44 95 40

DÉPARTEMENT N° 87

■ AF AMÉNAGEMENTS Limoges

M. David BRODY
14, rue Marthe Dutheil
87220 FEYTIAT
Tél. 05 55 57 12 69

DÉPARTEMENT N° 91

■ SARL ERIC SAMMUT

Secteur : Bièvres, Montlhéry, Arpajon
M. Eric SAMMUT
28, av. Claude Nicolas Ledoux
78114 MAGNY LES HAMEAUX
Tél. 01 30 47 43 50

DÉPARTEMENT N° 95

■ ENT. DELAHAYE STEPHANE

M. Stéphane DELAHAYE
4, Rue Désiré Martin
95270 BELLEFONTAINE
Tél. 01 34 71 98 42

Les membres du réseau Daniel Moquet
sont des entrepreneurs indépendants.

www.daniel-moquet.com

N° Vert 0 800 50 00 45

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE EN FRANCE METROPOLITAINE

Carré
coup de pousse
JARDINER SON POTAGER BIO

Le potager écologique

Facile, ludique,
esthétique !



Pour chaque
carré vendu

10€

reversés à "Opération
Carrés Coup
de Pousse"

Un kit livré à domicile
pour faire soi-même son potager naturel.

www.potager-plaisir.com